LA PRESSE+

MENU

Cet écran a été partagé à partir de
La Presse+
Édition du 15 août 2014, section ACTUALITÉS, écran 13

VOL DE VÉLOS

SAN FRANCISCO MISE SUR LES « VÉLOS-APPÂTS »

SAN FRANCISCO MISE SUR LES « VÉLOS-APPÂTS »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
LA PRESSE

Cadenassé à un support en retrait de la rue, le vélo semblait une proie facile. C'est seulement quelques pâtés de maisons plus loin, une fois plaqué au sol par deux policiers, que le voleur a réalisé son erreur : la monture qu'il venait de dérober n'était qu'un appât.

« Est-ce un vélo-appât ? » C'est l'inquiétude que l'agent Matthew Friedman, du service de police de San Francisco, tente de semer dans l'esprit des voleurs de vélos. Depuis un an, le policier a équipé des bicyclettes de GPS pour ensuite les cadenasser un peu partout dans cette ville de la côte ouest américaine.

Aux prises avec une augmentation de 70 % des vols de vélo en cinq ans, San Francisco a décidé il y a un an de prendre les grands moyens pour freiner l'élan des voleurs. Une unité de policiers est désormais exclusivement consacrée à combattre ce phénomène. Une bataille que l'agent Matthew Friedman a

décidé de livrer sur le front technologique.

À l'instar d'un tableau de chasse, une cinquantaine de portraits de voleurs trônent au-dessus du bureau de l'agent Friedman. Ils ont tous été arrêtés après avoir tenté de partir avec l'un de ses vélos-appâts.

Au-delà de munir des bicyclettes de GPS, le policier livre bataille sur les réseaux sociaux, où il publicise chacune de ses « prises » sur son compte Twitter. En plus du portrait des voleurs pris en flagrant délit, le policier y partage aussi des astuces pour contrer le vol et tente d'aider des cyclistes à retrouver leur monture.

« Ça fait quelque temps qu'on utilise des appâts pour pincer les voleurs, mais on ne l'avait jamais autant publicisé. Notre objectif est de mettre un terme au vol sur rue. »

— L'agent Matthew Friedman

Le vol de vélos représente souvent la pointe de l'iceberg de la criminalité de rue, souligne le policier. Ses « clients réguliers » sont souvent impliqués dans d'autres types de vols ou la vente de stupéfiants.

En les pinçant pour vol de vélo, l'officier peut ainsi les éloigner en les envoyant en prison. Et ils peuvent y rester longtemps s'il s'agit de récidivistes, en raison de la loi californienne sur les « trois prises » qui peut leur valoir une peine à perpétuité.

VANCOUVER AUSSI, MAIS PAS MONTRÉAL

Au Canada, la ville de Vancouver utilise depuis 2009 des vélos-appâts pour pincer les voleurs. « Nos véhicules-appâts sont depuis longtemps un outil efficace pour combattre le vol de voitures, alors nous avons décidé d'essayer cette technique pour réduire le vol de vélos, qui était en croissance », dit l'agent Brian Montague, du service de police de Vancouver.

Pour le moment, les effets sont mitigés puisque les vols sont toujours en croissance. L'an dernier, 2029 Vancouvérois ont signalé le vol de leur monture.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'utilise pas de vélos-appâts pour attraper les voleurs, misant plutôt sur le burinage. En fait, la métropole québécoise n'a même pas d'escouade entièrement affectée à la prévention des vols de vélo. C'est chaque poste de quartier qui doit établir ses priorités en fonction de son territoire, résume François Leblanc, commandant du poste de quartier 44 (Rosemont).

Il faut dire que les données du SPVM indiquent que les vols de vélo sont en baisse, de 2200 en 2009 à environ 2000 l'an dernier. « Ces chiffres, est-ce vraiment la réalité ? J'émets un bémol », dit toutefois François Leblanc. Le commandant croit que de nombreuses victimes négligent de signaler le vol de leur monture. À défaut de se rendre au poste de quartier, les gens devraient à tout le moins remplir un rapport d'incident en ligne.

ENVOYER

Tweet

TABLETTE iPAD

TABLETTE ANDROID

NOUS JOINDRE

LANCEMENT ANDROID

ANNONCEURS

MÉDIAS

GUIDE D'INSTALLATION

FAQ

AIMEZ LA PRESSE+

PARTAGEZ CETTE SECTION

TWEET

© La Presse, ltée. Tous droits réservés, 2014.

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Android est une marque déposée de Google Inc.
Google Play est une marque déposée de Google Inc.

En téléchargeant l'application La Presse+ pour Android vous acceptez les termes et conditions du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final de l'Application « La Presse+ » pour Android et de la Politique de vie privée de La Presse

Politique Android

Politique de vie privée La Presse